

	REGLEMENT DU GRAND PRIX JEUNES GOLF DE SAINT SAMSON Minimes / Benjamins / U12 Samedi 10 et dimanche 11 mai 2025 Epreuve comptant pour le mérite national jeune et le classement du Grand Ouest Kids Tour 2025 (U12).	 Ligue de Golf
--	--	--

Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	- Être licencié à la ffgolf et s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 40 € ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue - être de catégorie Minimes ou moins - être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs - Remplir tous les critères sportifs d'inscription - répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur - Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. La Licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.												
TERRAIN	Filles : Minimes 4978 m (marques Bleues) – Benjamins 4614 m (marques rouges) - U12 F 4250 m - (marques violettes) Garçons : Minimes 5777 m (marques Blanches) - Benjamins 5487 m (marques jaunes) - U12 G 4890 m - (marques grises)												
FORMULE DE JEU	Score maximum (9 coups) - 36 trous – 18 trous par jour Épreuve non-fumeurs : cf. § 1.2-2 (5) Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits : cf. § 1.2-2 (8) Journée d'entraînement possible 1 fois le mercredi 07 mai ou la veille du 1er tour, uniquement sur réservation à l'accueil du Golf (02 96 23 87 34)												
INDEX	Aucune limite d'index. L'index figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions sera pris en compte. L'index figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions sera pris en compte.												
SERIES	Six catégories : Minimes G / Minimes F/ Benjamins / Benjamins / U12 G / U12 F												
	La date limite d'inscription est fixée au vendredi 25 avril 2025. Inscription uniquement en ligne sur le site HelloAsso La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées au plus tard le 30 avril 2025.												
	Champ de participants limité à 144 joueurs. Selon la répartition suivante, nombre minimum dans chaque catégorie : <table><tr><td></td><td>Garçons</td><td>Filles</td></tr><tr><td>Minimes</td><td>9</td><td>3</td></tr><tr><td>Benjamins</td><td>21</td><td>6</td></tr><tr><td>U12</td><td>21</td><td>6</td></tr></table> La répartition des 14 wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au Club organisateur. Cette répartition s'effectue indépendamment des catégories.		Garçons	Filles	Minimes	9	3	Benjamins	21	6	U12	21	6
		Garçons	Filles										
	Minimes	9	3										
Benjamins	21	6											
U12	21	6											
Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent. Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.													
En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.													
DROIT ENGAGEMENT	50 €. Tout joueur déclarant forfait après la date de clôture des inscriptions ne sera pas remboursé.												
TIRAGE DES DEPARTS	Par catégorie et par sexe. 1er tour : dans l'ordre croissant des index. 2ème tour : ordre inverse du classement du 1er tour Diffusion des horaires de départ au plus tôt 48 heures et au plus tard à midi la veille du premier tour : ligue de Bretagne de golf, asgolf- saintsamson.com ou au 02 96 23 87 34												
CLASSEMENT	Brut exclusivement et obligatoirement par sexe et par catégorie (pas de classement mixte). En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve départagera les joueurs par un play-off en trou par trou sur les trous 1, 2, 18 en boucle. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.												
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House.												
COMITÉ	Le Comité est composé du directeur du Golf ou d'un membre de l'association sportive, d'un des arbitres désignés et d'un représentant de la Ligue ou du 2ème arbitre.												